

Modalités d'accès et de délais à nos formations

Les modalités d'accès

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié avec accord de son employeur.

Toutes les informations concernant l'organisation, la visée professionnelle, les prérequis, les objectifs, la durée, les contenus, les délais d'accès, les tarifs, les contacts, les méthodes mobilisées et les modalités d'évaluation des formations sont visibles en cliquant sur la formation que vous sélectionnez.

Pour contribuer à l'évolution des pratiques et des organisations, ELEE sait proposer des formations "sur-mesure" :

Nos formations sont accessibles selon les modalités ci-dessous

Les modalités de formation :

- En inter-entreprises, c'est-à-dire en groupe de stagiaires provenant de différentes entreprises
- En intra-entreprise, c'est-à-dire en groupe de stagiaires de la même entreprise
- En cours individuel
- Selon notre catalogue de formations
- Personnalisées suivant les besoins des stagiaires

Les formations peuvent avoir lieu :

- En présentiel dans nos bureaux situés à la Défense accessible par tous les moyens de transport
- En présentiel dans les locaux de votre entreprise
- En distanciel
- En mixte présentiel / distanciel : une partie des stagiaires suit la formation en présentiel alors qu'une l'autre partie suit les cours en distanciel

Qui forment les stagiaires ?

Les formations sont toutes animées par des consultants experts dans leur domaine et ayant une expérience professionnelle confirmée.

Tous nos formateurs, de par une formation interne et notre partenariat avec un centre de formation spécialisé sont sensibilisés aux situations de handicaps.

Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas où cela s'avérerait impossible, nous prévoyons un délai et d'autres méthodes d'apprentissage pour former notre public.

A réception du devis signé, de la signature des CVG et de la qualification du besoin, notre service formation planifie les dates et envoie les invitations aux stagiaires et aux formateurs pour bloquer les dates sur les agendas.

Ainsi, l'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges entre le service formation et le client.

Les modalités de délais

Elée souhaite s'adapter à toutes demandes.

Dans la mesure où la formation est prévue au catalogue, nous pouvons organiser une formation sous 48h00.

Si une formation sur mesure, hors catalogue, nous est demandé, le délai de mise en place de cette formation sera plus long. Il dépendra de plusieurs facteurs comme la détermination du besoin, le montage du parcours pédagogique, le devis, la mise en place et les convocations selon les disponibilités des formateurs mais aussi des stagiaires.

Elée mettra tout en œuvre pour que celle-ci soit effectuée dans les meilleurs délais.